

NOUVEAU COMMERCE À BARBY

Bienvenue à RM COUTURE qui ouvre ses portes au centre commercial de notre Commune. Passionnée par son métier de couturière Maria Relva, vous propose, entre autres, des services tels que retouches, confection, repassage... Un accueil chaleureux vous y sera réservé. Une visite s'impose. Nous lui souhaitons une belle réussite.

OPÉRATION "C'EST L'ALU"

Porté par le Trésor des écoles et en partenariat avec Chambéry métropole et le centre de tri Valespace, ce projet consiste à collecter de l'aluminium et le revendre dans le but de financer des activités sportives et culturelles pour les élèves de Barby.

La première collecte d'objets en aluminium est fixée au **vendredi 19 décembre** de 8h à 8h30 devant l'école élémentaire.

ANNIVERSAIRE DE LA MONFÉRINE



Lundi 1^{er} décembre, la résidence La Monférine fête ses 41 ans.

Pour l'occasion, la nouvelle salle de restaurant avait revêtu ses habits de fête pour accueillir les résidents autour d'un délicieux repas préparé par les cuisiniers de l'établissement, Sandrine et Daniel. Après le repas, la journée s'est poursuivie avec le Duo Orphée, qui a interprété au chant, au violon et au piano, des chansons et des airs d'opérettes et d'opéras. Les résidents ont pu se retrouver et fredonner les airs entraînants d'autrefois.

INAUGURATION

Le samedi 11 octobre 2014 a été inaugurée la remise en valeur des sculptures de Robert RAMEL.



A l'occasion des fêtes de fin d'année, les services de la mairie seront fermés le vendredi 2 janvier 2015.

ÉLECTIONS



TRAIL DU MONT SAINT-MICHEL

C'est parti pour la 5^{ème} édition du Trail du Mont Saint-Michel les 18 et 19 avril 2015. Manifestation organisée par le comité départemental FSGT de Savoie, le Trail MSM attire de plus en plus de monde chaque année. Cette réussite est le fruit d'un événement rondement mené par plus de 60 bénévoles et un circuit très nature, un des plus jolis selon certains participants. Le départ et l'arrivée se situent au cœur de Barby. Le parcours traverse la commune vers les sentiers du Mont Saint-Michel. Venez encourager les coureurs à leur passage et pourquoi pas y participer... Comme chaque année, nous retrouvons le dimanche 2 parcours : soit 13 km pour 450 m+ ou 25 km et 1500 m+. Les parcours empruntent de nombreux chemins en forêt et bords de rivière qui surprennent même les connaisseurs du secteur, avec comme point culminant la Chapelle.

Et grande surprise cette année avec le DUO TRAIL le samedi 18, course nature en relais de 9 km, semi-nocturne et très festive. Partager un moment sportif, entre amis ou en famille, voici notre objectif. Nous clôturerons cette épreuve par un repas concert à la salle des fêtes en soirée avec diffusion des images de la course. Ouverture des inscriptions au 1^{er} janvier 2015 Pour plus de renseignements : www.trailism.com ou au 04 79 96 04 40



TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (T.A.P.) DANS NOS ÉCOLES

À l'école maternelle, pour éviter de les perturber, les enfants sont pris en charge, dans leur école de 15h30 à 16h30, par 3 ATSEM et 2 personnes encadrant du périscolaire. Les effectifs sont d'environ 55 élèves qui peuvent participer à des ateliers de cuisine, peinture, dessin, pâte à sel, jeux collectifs... suivant leurs envies, dans le calme et la bonne humeur. À partir de janvier, tous les lundis, les grandes sections, à tour de rôle, pourront bénéficier de la prestation d'une conteuse.

À l'école élémentaire, depuis la rentrée de la Toussaint, le jeudi de 15h30 à 16h30 une étude surveillée est mise en place. Les élèves concernés à partir de janvier seront ceux des classes de CE1, CE2 et CM1.

AGENDA

→ DÉCEMBRE

Judi 18 : Conseil Communautaire Chambéry métropole à 18h30 à St-Alban-Leysse

Vendredi 19 :

- Opération « c'est l'alu » de 8h à 8h30 devant l'école élémentaire
- Marché de Noël organisé par le Trésor des Ecoles à partir de 16h30 sur la place de la Mairie

Samedi 20 : Distribution des colis de Noël aux personnes âgées de 75 ans et plus Salle des mariages à partir de 8h30.

Lundi 22 : à 16h à la bibliothèque - Atelier de Noël - Création de crackers - Gratuit - Pour les enfants de plus de 6 ans - Inscription obligatoire

→ JANVIER

Vendredi 9 : Vœux du Maire Salle des fêtes à 18h30

Judi 15 : Repas des aînés

Mardi 20 : Tirage des rois salle des mariages organisé par les Chavonnes Fleuries à 16h

Dimanche 25 : Loto de 14h à 18h à la Source au profit du Burkina Fasso et des Jeunes Pousses au Cambodge

Lundi 26 : Conseil Municipal à 19h

Vendredi 30 : Remise des prix du concours photos Salle des mariages à 18h

Samedi 31 : Tournoi de belote organisé par le FC NIVOLET - Salle des fêtes à 19h

→ FÉVRIER

Vendredi 6 : Concert avec la Clic de Cruet (répétition) à 20h à la salle des fêtes. Entrée libre

Mercredi 11 : Contes d'hiver à 10h30 à l'Envolée

Vendredi 20 : CARNAVAL organisé par le SICAL

Lundi 23 : Conseil Municipal à 19h

Mardi 24 : Assemblée générale de l'association le Clos Besson à 19h à la salle de conférence

Samedi 28 : Théâtre « Toc Toc » de Laurent Baffie à 20h30 Salle des fêtes

→ MARS

Samedi 7 : Soirée dansante du Tennis - Salle des Fêtes

Samedi 14 : Soirée crêpes du Basket - Salle des Fêtes

Dimanches 22 et 29 : Elections départementales

Samedi 21 et dimanche 22 : Bourse aux DVD organisée par l'association « un Souffle pour Un Sourire » - Salle des fêtes



SOMMAIRE

- Urbanisme - Travaux - Patrimoine Atlas de la biodiversité Conteneur Emmaüs **Page 2.**
- Défibrillateurs Nouveaux Barbysiens - 2^{ème} fleur Parole à la minorité - Barbython **Page 3.**
- Agenda Infos diverses **Page 4.**

Plantation à l'école élémentaire



Le mot du Maire, Catherine CHAPPUIS

2014, année du centenaire du début de la Grande Guerre. Ce 11 novembre a revêtu une dimension toute particulière dans notre Commune : participation d'un public nombreux, décoration de Monsieur Armand MATHIEZ avec la remise de la croix du combattant avec agrafe « Algérie », et surtout, interventions très appréciées des enfants de l'école élémentaire avec récitation d'une poésie et lecture des noms inscrits sur le monument aux morts. S'il nous faut toujours penser à demain pour préparer l'avenir, il est aussi indispensable, en permanence, de nous souvenir et transmettre aux jeunes générations ce qu'ont été les sacrifices de nos prédécesseurs pour gagner la paix et la liberté que nous chérissons tous aujourd'hui.

C'est encore avec un esprit de bataille acharnée contre les maladies génétiques qu'un formidable exploit s'est à nouveau réalisé ce week-end des 6 et 7 décembre avec le Barbython au profit du Téléthon. Exploit des bénévoles, des généreux donateurs (particuliers et professionnel) et des sportifs qui a permis de dépasser tous les records précédents! Nous connaîtrons prochainement le résultat définitif mais à n'en pas douter tous pourront en être fiers et se féliciter de participer ainsi aux progrès de la recherche médicale.

Le label « Ville Fleurie 2 fleurs » qui vient d'être obtenu par notre Commune est un autre sujet de satisfaction. Il vient saluer les efforts déployés au quotidien pour la qualité de vie de notre territoire. Si nous en étions persuadés déjà, c'est une formidable reconnaissance et valorisation de nos atouts. À chacun d'entre nous maintenant de l'entretenir et de le

faire vivre en améliorant toujours notre fonctionnement et notre environnement.

Pour saluer ce très beau résultat, nous avons décidé de l'associer à un nouveau logo de la Commune que vous découvrirez sur ce Barby Flash. Ce logo se veut rajeuni, élégant, représentatif de notre identité géographique et historique et surtout dynamique et résolument tourné vers l'avenir. Il nous permettra de communiquer de manière positive et moderne.

Toutes ces bonnes nouvelles arrivent comme des cadeaux de Noël en ce début de cette période de fêtes. Avec les illuminations qui viennent de s'allumer, nous n'oublions pas bien sûr que pour nombre d'entre nous les conditions les meilleures ne sont malheureusement pas encore réunies. Malgré les contraintes budgétaires qui pèsent sur notre Commune, comme sur notre pays, puissent ces quelques nouvelles leur apporter un peu de réconfort et les assurer de toute notre attention. Barby demeure généreuse et solidaire. Sachons chacun le prouver chaque jour autour de nous.

Et pour fêter chaleureusement l'année 2015, nous nous retrouverons pour les traditionnels vœux le vendredi 9 janvier à 18h30 à la salle des fêtes. Vous êtes tous bien cordialement invités.

D'ici là nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année!

Cérémonie du 11 novembre 2014



URBANISME

VOUS ENVISAGEZ DE FAIRE DES TRAVAUX ?

Voici les documents à fournir :

- **certificat d'urbanisme** : apporte tous les renseignements concernant une parcelle.
- **déclaration préalable de travaux** : généralement exigée pour réaliser des aménagements de faible importance : modification de l'aspect extérieur des constructions, abri de jardin, piscine, annexe, ouverture et fenêtre de toit...
- **permis de construire** : exigé pour réaliser des aménagements de grande importance et pour une augmentation de la surface de plancher supérieure à 40 m², changement de destination sur état existant...
- **permis de construire modificatif** : demandé pour apporter des modifications mineures au permis initial en cours de validité.
- **permis d'aménager** : demandé pour effectuer notamment certaines opérations de mouvement de sol (excavation ou exhaussement).
- **permis de démolir** : exigé pour réaliser la démolition de constructions situées dans un secteur protégé au titre du patrimoine architectural, urbain ou paysager.
- **déroulement des travaux** : déclaration d'ouverture de chantier à remettre en Mairie en 2 exemplaires.
- **fin des travaux** : déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) à remettre en Mairie en 2 exemplaires.

Permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager : les formulaires des demandes d'autorisation d'urbanisme changent et sont remis à jour à chaque réforme des règles d'urbanisme. Tous ces documents nécessaires, vous accompagnant dans l'avancement de vos projets, sont accessibles en ligne.

Où s'adresser ? www.service-public.fr
(éventuellement en Mairie pour des renseignements complémentaires)

Un **télé-service** est à votre disposition pour faciliter vos recherches de parcelles, plan de situation, extrait cadastral, qui vous sont souvent demandés pour un Permis de Construire, pour une Déclaration Préalable, ou bien, par votre notaire :

Où s'adresser ? www.cadastre.gouv.fr
(éventuellement en Mairie)

La Commune de Barby s'est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme PLU. Celui-ci est consultable en mairie mais également en ligne, sur le site internet de la mairie : www.barby73.fr.

ARCHITECTE CONSEILLER

Si vous avez un projet de construction, d'agrandissement, de piscine, de clôture, de percement d'une ouverture, de ravalement de façades, de réfection de toiture... La Commune de Barby met à votre disposition, gratuitement, les services d'un Architecte Conseiller.

Son rôle est de vous écouter, de vous conseiller, de vous aider à établir votre projet, de vous guider dans vos déclarations ou vos demandes de permis de construire.

Pour prendre rendez-vous avec lui, contacter les services de la Mairie au 04 79 33 08 51.

CONTENEUR EMMAÛS

Depuis la rentrée un conteneur à vêtements au profit de l'Association EMMAÛS est installé sur le parking de la salle des fêtes. N'hésitez plus pour vider vos placards !



TRAVAUX

RÉFECTION DE VOIRIES ET ACCESSIBILITÉ

Les travaux sont terminés pour cette année, avec notamment la création d'un trottoir rue des Cigales / rue du Village.

AMÉNAGEMENT DES JARDINS OUVRIERS DE BARBY

Les travaux sont en cours. Ils comprennent la reprise du grillage avenue René Cassin avec plantation de pieds de vigne, la création d'une aire de convivialité, la réfection de la couverture et la rénovation des boiseries du bâtiment.



ALLÉE DU ROSSIGNOL ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

De nouveaux luminaires LED seront implantés en test mi-décembre sur l'allée du Rossignol, suite aux travaux de réfection de l'impasse.

MAIRIE

La rénovation et le réaménagement de l'accueil de la Mairie seront conduits du 8 au 19 décembre. L'accueil du public sera maintenu mais temporairement déplacé, le temps des travaux.

ÉCOLE MATERNELLE

Un programme de maîtrise d'œuvre a été lancé fin novembre pour la rénovation intérieure du bâtiment, avec notamment la prise en compte des besoins actuels et futurs des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC).

PATRIMOINE

C'est dans le cadre d'un mémoire d'études en Master Patrimoine à l'Université de Savoie, que trois étudiantes (Amélie Brion, Déborah Martorell et Marjolaine Benat) travaillent à la connaissance et à la mise en valeur du patrimoine (historique et naturel) présent sur la Commune de Barby.

Par le questionnaire ci-joint, elles vous invitent à leur faire part de vos intérêts, souhaits ou connaissances en la matière.

N'hésitez pas à les renseigner !



Dans le cadre d'un mémoire d'études en Master Biodiversité, Écologie et Environnement à l'Université de Grenoble, Suzy Michaud a réalisé pour le compte de la Commune de Barby un atlas de la biodiversité communale. Il s'agit d'un recensement le plus exhaustif possible de la faune et de la flore présentes sur le territoire communal. Ce document nous apporte une meilleure connaissance de notre environnement naturel et nous fait prendre conscience de l'importance de la biodiversité qui nous entoure. Il est aussi un guide pour nous aider à la préserver. Vous pouvez le consulter sur le site internet de la Commune ou à l'accueil de la mairie. Si vous avez des observations ou des compléments d'informations, n'hésitez pas à les formuler à Suzy Michaud qui a mis ses coordonnées en fin de document à cet effet.

RÉUNION PUBLIQUE

Vendredi 21 novembre, la salle des mariages était comble pour une **réunion publique de Bernadette LACLAIS, Députée la Savoie, consacrée à la "loi d'adaptation de la société au vieillissement"**.



L'UTILISATION DES DÉFIBRILLATEURS

Une réunion sur l'utilisation des défibrillateurs s'est tenue ce samedi 29 novembre en salle de réunions de l'Envolée. Eugénio Rampollini, formateur sapeurs pompiers, a présenté les différentes manipulations de cet appareil devant un auditoire composé d'habitants de la commune et d'élus municipaux. Trois appareils sont implantés depuis quelques mois sur le territoire de la commune en complément de celui mis en place bien auparavant par la pharmacie.

Ce site est équipé d'un défibrillateur cardiaque



Au total, ce sont donc 4 défibrillateurs qui sont placés à l'extérieur des bâtiments (Pharmacie - Monférine - Gymnase - Salle des Fêtes). Ils sont à la disposition de tous les habitants en cas d'urgence.



ACCUEIL DES NOUVEAUX BARBYSIENS

Ce jeudi 6 novembre, pour la 1^{ère} fois à Barby une cérémonie d'accueil des nouveaux habitants de la Commune a été organisée, salle des mariages à la Mairie.

Une cinquantaine de nouveaux Barbysiens arrivés sur la commune en 2013 et 2014, a répondu présente et a été accueillie par les membres du Conseil Municipal. Une présentation dynamique des différents services de la Commune a été faite par Madame le Maire et ses adjoints, animée par les présentoirs déroulants nouvellement mis en place.

À l'issue de cette rencontre, un dossier d'informations a été remis à chaque participant, agrémenté d'un petit cadeau de bienvenue. Un pot de l'amitié, apprécié de tous, a clôturé cette manifestation et permis de faire plus ample connaissance.



2^{ÈME} FLEUR



Dans le cadre du Concours National des Villes et Villages fleuris, le jury régional a visité la Commune le 26 août dernier. Après une belle période ensoleillée d'été, c'était un jour de grande pluie ! Bien difficile de montrer Barby sous son meilleur jour dans ces conditions. Le jury composé de professionnels (responsables des services techniques de Montélimar et Riorges et une élue régionale originaire de Haute Savoie) a su apprécier malgré tout la qualité du travail accompli sur le terrain, le dossier de candidature (à retrouver sur le site internet), la présentation orale et l'accueil organisé pour la circonstance. C'est par courrier reçu le 21 novembre que l'annonce officielle de l'obtention de la 2^e fleur a été faite. Les félicitations du Président du jury s'adressent à tous les élus, personnels, bénévoles et professionnels qui ont concouru à cette réussite.

Le concours existe depuis 1959 en France. À l'origine, il a été instauré pour promouvoir les espaces verts dans les villes. Les critères ont aujourd'hui largement évolué et les quelques 4000 Communes labellisées

dans notre pays s'attachent à mener des actions coordonnées pour aménager un environnement favorable à la qualité de vie. Bien souvent ce sont les Communes touristiques qui s'engagent car elles cherchent à valoriser leur attractivité. À Barby, les objectifs sont essentiellement de soutenir et valoriser le travail remarquable effectué par les agents des services techniques, mener sur le long terme une action à valeur d'exemple pour tous les habitants (balcons et jardins participent largement à un environnement de qualité), et apporter à tous (résidents ou visiteurs) le petit plus, dans le paysage, les aménagements et les services, qui agrémentent le cadre de vie.

BARBYTHON 2014

TRÈS BELLE RÉUSSITE DU BARBYTHON !



PAROLE À LA MINORITÉ

Pascal BOUVIER et son équipe "Ensemble Pour Barby" souhaitent à l'ensemble des habitants de la commune, leurs vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour cette nouvelle année 2015. Nous restons à votre écoute. Vous avez la possibilité de vous exprimer ou de nous joindre sur notre mail : ensemblepourbarby@gmail.com.
Pascal BOUVIER - Corinne GIRERD - Charles ZANONI - Jocelyne ASSELIN.